

GUIDE GRATUIT

Quelles **aides** pour votre carport solaire en 2026 ?

Ce qui existe encore depuis la fin de la prime à l'autoconsommation, et comment rentabiliser votre carport sans elle.



À jour au 31 octobre 2026

AVANT-PROPOS

Le mot de Théophile



Je suis Théophile Gilet, ingénieur et fondateur de BoisEtSolaire. Nous concevons des carports et des ombrières solaires en bois, fabriqués dans notre atelier de Servian, dans l'Hérault, et installés partout en France.

La première édition de ce guide, en 2024, présentait deux aides : la prime à l'autoconsommation, versée la première année, et le rachat de votre surplus d'électricité. Depuis le 5 juin 2026, la prime n'existe plus et le surplus ne rapporte presque plus rien.

Cette édition fait le point sur ce qui reste, et sur ce qui rend un carport solaire intéressant aujourd'hui : l'électricité que vous produisez et consommez vous-même, pour votre maison et votre voiture électrique.

Théophile Gilet

Fondateur de BoisEtSolaire

Sommaire

1	Ce qui a changé le 5 juin 2026	3
2	Le rachat de votre surplus	4
3	La TVA, MaPrimeRénov' et les aides locales	5
4	Rentabiliser son carport sans prime	6
5	Recharger sa voiture électrique	7
6	Les démarches, de la mairie au raccordement	8
7	Pour les professionnels : la loi APER	9
8	Nos carports Volto	10
	Sources	11

L'essentiel

- Depuis le **5 juin 2026**, la **prime à l'autoconsommation est supprimée** pour les nouvelles installations.
- Votre surplus reste **racheté pendant 20 ans**, mais à **1,1 c€/kWh**.
- Le photovoltaïque n'est **pas éligible à MaPrimeRénov'**.
- Un carport solaire se rentabilise par **l'électricité que vous consommez vous-même** : votre maison, votre voiture électrique.

CHAPITRE 1

Ce qui a changé le 5 juin 2026

L'arrêté du 1er juin 2026 modifie le tarif d'achat de l'électricité solaire, dit « S21 ». Il s'applique aux installations de 0 à 100 kWc dont la **demande complète de raccordement** est déposée à partir du 5 juin 2026.

Avant le 5 juin 2026

- Prime à l'autoconsommation : 80 €/kWc jusqu'à 9 kWc, 120 €/kWc de 9 à 36 kWc, 60 €/kWc de 36 à 100 kWc
- Surplus racheté 4 c€/kWh jusqu'à 9 kWc, 4,73 c€/kWh de 9 à 100 kWc

Tarifs du 1er avril au 4 juin 2026.

Depuis le 5 juin 2026

- **Plus de prime**
- Surplus, ou toute la production, racheté **1,1 c€/kWh** jusqu'à 100 kWc
- Tarif revalorisé de 2 % par an
- Contrat de 20 ans

Si votre demande complète de raccordement a été déposée **avant** le 5 juin 2026, votre projet garde les conditions de l'époque.

Ce que cela change pour vous

Un carport solaire ne se finance plus par une prime ni par la revente : il se rentabilise par l'électricité que vous consommez vous-même. C'est l'objet des chapitres 4 et 5.

CHAPITRE 2

Le rachat de votre surplus

Quand votre carport produit plus que ce que vous consommez, le surplus part sur le réseau. Un acheteur obligé, **EDF OA** le plus souvent, vous l'achète pendant 20 ans, au tarif en vigueur à la date de votre demande complète de raccordement.

Le tarif d'achat depuis le 5 juin 2026

Puissance	De 0 à 100 kWc
Tarif	1,1 c€/kWh, que vous vendiez le surplus ou toute la production
Durée du contrat	20 ans
Revalorisation	2 % par an
Plafond	La production au-delà de 1 600 kWh par kWc et par an n'est pas payée

Ce que cela rapporte

Un Volto 2 places de 7,5 kWc produit environ 9 000 kWh par an, selon l'ensoleillement. Si vous en consommez la moitié, les 4 500 kWh de surplus rapportent **environ 50 € par an**.

À retenir

Chaque kilowattheure que vous consommez vous évite d'en acheter un au réseau, au prix de votre contrat d'électricité : il vaut plus de dix fois ce que rapporte sa revente.

Faut-il encore se raccorder ?

Oui. Le raccordement évite de perdre ce que vous ne consommez pas sur le moment, et c'est lui qui ouvre le contrat d'achat. Nous nous en chargeons avec le reste des démarches (chapitre 6).

CHAPITRE 3

La TVA, MaPrimeRénov' et les aides locales

La TVA

Depuis le 1er octobre 2025, une installation photovoltaïque de **9 kWc ou moins posée sur une habitation** bénéficie d'une TVA à **5,5 %**, sous conditions : des panneaux à faible empreinte carbone, un système de pilotage de la consommation, un installateur certifié. Les batteries restent à 20 %, et le taux de 10 % des installations de 3 kWc ou moins a pris fin le 31 décembre 2025.

Un carport n'étant pas posé sur la maison, l'application de ce taux n'est pas tranchée : votre devis indique le taux appliqué à chaque poste.

MaPrimeRénov'

MaPrimeRénov' finance surtout l'isolation et le chauffage, pas la production d'électricité : « le photovoltaïque n'est pas éligible à MaPrimeRenov' », rappelle photovoltaïque.info.

Les aides locales

Aucune aide régionale aux particuliers n'est confirmée pour 2026 en Occitanie : l'éco-chèque régional a pris fin en décembre 2022. Certaines communes ou certains départements aident ponctuellement : renseignez-vous auprès de votre mairie avant de signer.

Méfiez-vous du carport « gratuit »

Certaines offres de carport solaire gratuit reposent sur un tiers qui finance l'installation et se rémunère sur l'électricité produite, avec un engagement de longue durée. Avant de signer, lisez le contrat : sa durée, à qui appartient l'installation, comment en sortir, qui l'entretient.

CHAPITRE 4

Rentabiliser son carport sans prime

Sans prime, et avec un surplus qui ne rapporte presque plus rien, le calcul ne repose plus sur la revente mais sur votre facture : **plus vous consommez votre production, plus votre carport est rentable.**

Décalez vos usages en journée

Lave-linge, lave-vaisselle, chauffe-eau, piscine : programmez-les aux heures où le carport produit.

Rechargez votre voiture dessous

C'est souvent le plus gros consommateur de la maison, et il est garé juste sous les panneaux (chapitre 5).

Dimensionnez au plus juste

Une puissance trop grande produit un surplus qui ne rapporte presque plus rien. Notre étude part de votre consommation.

Une batterie ?

Elle garde le surplus pour la soirée, mais coûte cher et reste à une TVA de 20 % : faites le calcul avant.

Suivez votre production

Le suivi en temps réel, compris avec nos carports, montre quand vous produisez et ce que vous consommez : c'est lui qui vous dit à quelle heure lancer une machine.



La charpente en Douglas d'un Volto, fabriquée dans notre atelier de Servian.

CHAPITRE 5

Recharger sa voiture électrique

Garée sous le carport, votre voiture électrique se recharge avec l'électricité produite juste au-dessus d'elle. Depuis 2026, c'est la meilleure façon de rentabiliser un carport solaire : chaque kilowattheure qui part dans la batterie de la voiture est un kilowattheure que vous n'achetez pas au réseau.

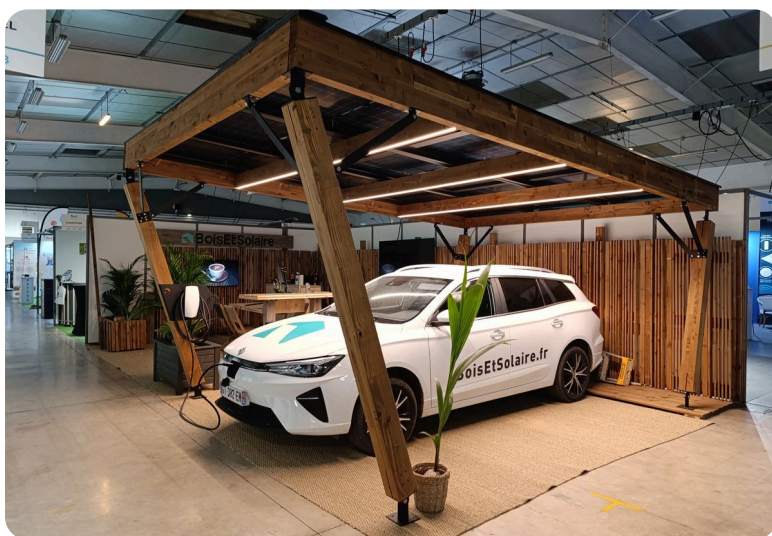
≈ 30 000 km

Un Voito 1 place produit environ 5 500 kWh par an.
À 18 kWh aux 100 km, c'est l'équivalent d'environ 30 000 km de route.

Une équivalence, pas une économie : la voiture ne se recharge au soleil que lorsqu'elle est garée en journée.

Pour en profiter

- Rechargez quand la voiture est là et que le soleil brille : le week-end, les jours de télétravail.
- Une borne fixée au poteau du carport recharge la voiture là où l'électricité est produite ; certaines bornes savent démarrer la charge quand le carport produit.



CHAPITRE 6

Les démarches, de la mairie au raccordement

Chez BoisEtSolaire, l'installation et les démarches administratives sont comprises dans le prix : nous nous en chargeons, de la mairie au raccordement. Comptez **trois mois environ** entre la visite technique et la première production.

1 L'étude et la visite technique

Nous étudions votre projet et votre consommation, puis nous venons voir votre terrain : une demi-journée.

2 La déclaration en mairie

Nous préparons et déposons la déclaration préalable de travaux : un mois d'instruction, deux dans certaines zones protégées, soumises à l'avis des Architectes des Bâtiments de France.

3 La fabrication à Servian

Une fois la déclaration obtenue, elle reste affichée un mois sur votre terrain, le délai pendant lequel des tiers peuvent la contester. Pendant ce temps, nous usinons la charpente dans notre atelier.

4 La pose

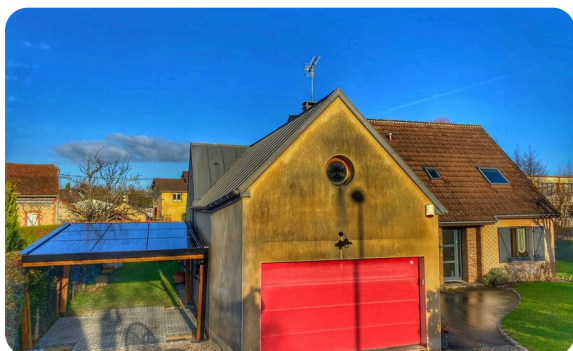
Notre équipe monte le carport chez vous en une journée, partout en France.

5 Le raccordement

Notre électricien habilité RGE raccorde le carport à votre compteur, et nous faisons la demande de raccordement à Enedis, qui ouvre le contrat d'achat de votre surplus.

Déclaration préalable ou permis de construire ?

Pour un carport, la règle générale est : aucune formalité jusqu'à 5 m² ; une déclaration préalable de 5 à 20 m² (40 m² en zone urbaine d'un PLU) ; un permis de construire au-delà. Une ombrière qui produit de l'électricité, de 3 kWc à moins de 3 MWc, demande une déclaration préalable quelle que soit sa surface. Les règles de votre PLU s'ajoutent : nous vérifions votre cas avec votre mairie.



À Saint-André-les-Vergers (Aube), un Volto 1 place de 4 kWc avec une borne murale : démarches lancées le 1er août 2024, mise en service le 5 décembre 2024.

CHAPITRE 7

Pour les professionnels : la loi APER

Pas de subvention nationale non plus pour une ombrière solaire : le tarif d'achat est le même jusqu'à 100 kWc. En revanche, la **loi APER** oblige les parkings extérieurs existants de plus de 1 500 m² à couvrir au moins la moitié de leur surface d'ombrières qui produisent de l'énergie renouvelable.

Parking extérieur	Échéance	Avec le report
Plus de 10 000 m ²	1er juillet 2026	1er janvier 2028
De 1 500 à 10 000 m ²	1er juillet 2028	1er janvier 2030

Le report suppose d'acheter des panneaux performants, qui remplissent six critères (un rendement de plus de 22 %, une perte de moins de 0,4 % par an, une empreinte carbone limitée, des garanties de 12 et 30 ans, le lieu d'assemblage), et de s'engager à temps : pour un parking de 1 500 à 10 000 m², un contrat avec acompte avant le 30 juin 2027 et une commande avant le 31 décembre 2027.

Des exemptions existent : zones patrimoniales, raisons techniques ou économiques, permis antérieurs au 1er juillet 2023. Les sanctions vont jusqu'à 20 000 € par an jusqu'à 10 000 m², 40 000 € au-delà. Les parkings neufs de plus de 500 m² relèvent de l'article L111-19-1 du code de l'urbanisme.



Notre ombrière solaire en bois : 6 places à partir de 39 384 € HT, 8 places à partir de 53 445 € HT, 10 places à partir de 63 055 € HT ; plus grande, sur devis.

CHAPITRE 8

Nos carports Volto

Le Volto est notre carport solaire en bois, de 1 à 3 places. Sa charpente en Douglas est fabriquée dans notre atelier de Servian ; ses panneaux bifaciaux captent aussi la lumière renvoyée par le sol.



Volto 1 place

Puissance

4,5 kWc

Dimensions

3,8 × 5,9 m

Production par an
environ 5 500 kWh

À partir de

14 690 €

TTC, pose et démarches
comprises



Volto 2 places

Puissance

7,5 kWc

Dimensions

6,1 × 5,9 m

Production par an
environ 9 000 kWh

À partir de

23 990 €

TTC, pose et démarches
comprises



Volto 3 places

Puissance

10,5 kWc

Dimensions

8,4 × 5,9 m

Production par an
environ 12 500 kWh

À partir de

29 990 €

TTC, pose et démarches
comprises

Compris dans le prix

L'étude et la visite technique, les démarches en mairie, la fabrication à Servian, les panneaux bifaciaux et l'onduleur, la pose, le raccordement, l'éclairage LED et la gouttière, le suivi de production. Un projet sur mesure fait l'objet d'un devis.

Votre projet

Demandez votre devis sur boisetsolaire.fr/produit/carport-solaire-bois, ou appelez-nous au **06 84 15 68 41** : nous étudions votre consommation pour vous proposer la bonne taille.

Sources

Ce guide décrit les règles au 31 octobre 2026. Elles changent : c'est la date de votre demande complète de raccordement qui fixe votre tarif d'achat.

- photovoltaique.info, « Arrêté S21 : détail des modifications et nouveau tarif unique », 17 juin 2026
- [Hellio](#), « Arrêté tarifaire photovoltaïque », 11 juin 2026
- [Selectra](#), tarifs de revente de l'électricité solaire du 2^e trimestre 2026, 27 mars 2026
- photovoltaique.info, « Dispositifs de soutien public », 10 juin 2026
- service-public.fr, TVA à 5,5 % pour les installations photovoltaïques, 25 septembre 2025 ; photovoltaique.info, taux de TVA, 21 juillet 2026
- service-public.fr, fiche F36773, autorisations d'urbanisme pour un carport ; article R421-9 du code de l'urbanisme
- photovoltaique.info, obligation de solarisation des parcs de stationnement extérieurs, 16 septembre 2026 ; [CMS](#), conditions du report des échéances, 17 septembre 2026



BoisEtSolaire

Carports et ombrières solaires en bois, fabriqués dans notre atelier de Servian (Hérault) et installés partout en France.

Téléphone	06 84 15 68 41
E-mail	contact@boisetsolaire.fr
Site	boisetsolaire.fr
Siège	368 avenue de Saint-Hilaire, 34160 Saussines
Atelier	Domaine de Saint-Michel, 34290 Servian